

CLERMONT-FERRAND, LE MERCREDI 18 MARS 2026

CHAÎNE DES PUYS

Rencontre annuelle avec les guides référencés :

**le Conseil départemental et le Parc naturel régional
des Volcans d'Auvergne (PNRVA) signent les chartes
d'engagement venant renforcer un dispositif majeur
de la valorisation du site et de l'accueil touristique.**

Plan stratégique
départemental
Horizon 2030

**AXE 4
FIER D'ÊTRE
PUYDÔMOIS**

Vendredi 13 mars 2026, Marie-Anne Marchis, Vice-présidente du Conseil départemental en charge du tourisme, de l'UNESCO et des Grands sites de France, a signé pour le Département les chartes d'engagement avec le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne (PNRVA) dans le cadre de la rencontre annuelle avec les guides référencés.

Le dispositif de référencement est un outil majeur pour valoriser toujours plus l'accueil des visiteurs dans la Chaîne des Puys et répondre à un niveau de qualité à la hauteur de la reconnaissance internationale du site, en cohérence avec le bien inscrit et l'ensemble de ses usages (exploitants forestiers, chasseurs, bergers...).

Mieux conseiller et sensibiliser pour mieux valoriser et préserver

Favoriser l'encadrement des publics par des professionnels ayant une parfaite connaissance du bien inscrit et une bonne maîtrise des fonctionnements, règlements et usages de celui-ci permet de mieux conseiller, sensibiliser et transmettre les messages en matière de préservation et de comportements adaptés visant à limiter l'érosion des sols et à favoriser la conciliation des usages.

Lancé en 2020, le dispositif concerne aujourd'hui 71 professionnels référencés signataires : 3 géologues, 10 guides conférenciers, 11 éducateurs à l'environnement et animateurs nature, et 47 accompagnateurs en montagne. Les objectifs de la démarche sont les suivants :

- Renforcer l'encadrement des groupes par des professionnels reconnus et identifiés comme des « experts » du bien inscrit ;
- Encourager les professionnels engagés pour le bien inscrit par le biais d'actions de communication à portée informative ;
- Favoriser la formation des professionnels afin qu'ils transmettent leur connaissance du bien inscrit et sensibilisent les visiteurs aux enjeux de préservation et d'usage. En 2026, l'on dénombre 16 professionnels candidats à la formation.

Développement d'un travail partenarial qui favorise un esprit de réseau dans l'intérêt du bien inscrit

L'animation de ce précieux réseau de professionnels référencés revêt différents aspects : la création d'un outil numérique de partage de contenu et d'informations sur le bien, l'organisation d'une rencontre annuelle pour faire le point sur l'actualité du bien et échanger lors d'ateliers thématiques, organisation de formations thématiques sur le bien et sa préservation à raison de 2 à 3 par an, la formation de groupes de travail sur la charte et la communication, ou encore la mise en place d'un outil de gestion des sorties et de signalement de problèmes de terrain en Chaîne des Puys.

Ce travail collaboratif et cette dynamique d'entraide entre les professionnels référencés, le Département, le Parc naturel régional des volcans d'Auvergne, les scientifiques spécialistes du périmètre constituent une véritable mobilisation collective pour protéger et valoriser au mieux la Chaîne des Puys - faille de Limagne et permettre ainsi aux visiteurs de bénéficier d'un accueil à la hauteur du bien international qui fait la fierté des Puydômois et qui contribue tant à l'attractivité du territoire dont il fait vivre les acteurs.